



Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

22



Rapport annuel
2022

Membre collectif de

ARTISET

Fédération des prestataires de services
pour personnes ayant besoin de soutien

CURAVIVA INESOS YOUVITA

Sommaire

Message de la Présidente	2
Rapport du secrétariat général	3
Rapports des commissions permanentes	
Enseignement spécialisé	4
Habitat, travail et formation INSOS	6
Liste des membres INFRI 2023	8
Addictions	10
Institutions socio-éducatives	12
Commission CCT	13
Finances	
Comptes et budgets	14
Bilan	15
Commentaire des comptes	16

Composition du comité INFRI 2022

Présidente

o Ursula Schneider Schüttel, présidente Fondation les Buissonnets

Vice-Présidente

o Caroline Dénervaud, présidente Institut St-Joseph du Guintzet

Membres

- o Michelle Constantin, directrice Les Traversées
- o Joëlle Bossens, directrice Centre scolaire Villars-Vert
- o Cédric Fazan, directeur Fondation le Tremplin
- o Peter Wuethrich, membre Fondation la Rosière et Fondation les Buissonnets
- o † Bernard Bosson, directeur Fondation HorizonSud
- o Jean Bourgknecht, président Nid Clairval
- o Patrice Zurich, co-président Clos Fleuri
- o Claude Chassot, directeur St-Camille
- o Raphaël Glassey, directeur Nid Clairval



Message de la Présidente

L'évolution actuelle, aussi bien dans le domaine politique que sociétal, est marquée par l'émergence de crises successives qui ébranlent les piliers de la stabilité de notre société et mettent à mal la sérénité parfois nécessaire à un travail de qualité : la vie n'est plus vraiment « un long fleuve tranquille ». Dans ce contexte complexe, quels sont les défis que doit affronter notre association ?

Le comité d'INFRI se pose de manière régulière la question de l'adéquation de notre association à ses buts et de son efficacité. Une réflexion est actuellement en cours au sein du comité pour évaluer dans quelle mesure notre organisation est toujours pertinente, en particulier dans la perspective de pouvoir répondre de manière argumentée aux demandes d'adhésion d'institutions externes.

L'action d'INFRI se déploie dans un monde où les collaborations de réseau entre partenaires sont de plus en plus nécessaires, mais également plus exigeantes. Que ce soit avec le milieu de la santé mentale ou avec les partenaires d'autres domaines professionnels (personnes âgées, écoles, santé, etc.), le travail de partenariat prend une place toujours plus importante et les problèmes qui l'affectent n'en prennent que plus de relief. Des solutions nouvelles doivent toujours être recherchées.

Une des missions centrales de notre association est la représentation des institutions auprès des pouvoirs publics et la défense de leurs intérêts. A ce titre, si INFRI est bel et bien reconnu comme partenaire privilégié par les services de l'Etat, on doit constater qu'une réelle relation de partenariat peine à se mettre en place, et nous souhaiterions un peu plus de flexibilité et que nos prises de positions soient mieux prises en considération.

Ces dernières années, les associations faitières nationales des institutions des domaines du handicap INSOS et de la personne âgée CURAVIVA se sont rapprochées et ont fondé en 2022 une fédération commune : ARTISET. La masse critique de cette fédération devra lui permettre de s'affirmer comme un partenaire de poids face aux autorités, et de fournir à ses membres des prestations améliorées. Sur le terrain, cette réorganisation apporte de la diversité et une énergie nouvelle, mais elle porte également en elle des besoins de coordination nouveaux avec les sections régionales et leurs secrétariats. Cet aspect des choses devra encore être optimisé pour qu'ARTISET puisse donner sa pleine mesure.

Comme de coutume, je ne voudrais pas manquer l'occasion de ce rapport annuel pour remercier très sincèrement le personnel et les responsables des institutions fribourgeoises pour leur travail de qualité et leurs efforts constants, en particulier dans les périodes de crise que notre société a récemment traversées.

Je termine ce message par un souvenir empreint de tristesse : pendant l'automne, notre collègue du comité Bernard Bosson, directeur d'HorizonSud, est malheureusement décédé. Je tiens ici à saluer son action au sein d'INFRI et à honorer sa mémoire.

Ursula Schneider Schüttel
Présidente et
conseillère nationale

Rapport du secrétariat



Drôle d'année 2022 qui a commencé avec les restrictions COVID et s'est terminée avec les restrictions de la pénurie d'énergie, comme si on sautait simplement d'une crise à l'autre. A travers ces tempêtes, les institutions ont dû et su garder le cap et assumer leurs prestations dans les meilleures conditions possibles. Notre association s'est également adaptée à ce contexte changeant, et essaie constamment d'apporter un soutien utile aux institutions, tout en défendant activement leurs intérêts auprès des différents partenaires.

Dans ses nouveaux locaux de Beaulieu 2 à Villars-sur-Glâne, le secrétariat d'INFRI a pu déployer ses activités dans une dynamique renouvelée. La possibilité d'accueillir des séances d'une quinzaine de personnes est une opportunité de donner une existence physique à INFRI qui devient un lieu de rencontres et d'échanges pour ses membres et nos partenaires.

L'année 2022 a été particulièrement occupée par les échanges et négociations entre partenaires sociaux (INFRI, FOPIS et SSP) et avec l'État de Fribourg. Différents thèmes ont été traités par le biais de plusieurs groupes de travail : adaptation des classifications dans la CCT (sur sollicitation de l'État de Fribourg), harmonisation des conditions du personnel enseignant, application de la loi sur le travail LTr dans les institutions, mise en œuvre des congés pour enfants malades, etc. Au 1er janvier 2023, une grande révision de la CCT a donc été introduite. Toutefois, diverses questions et problèmes d'application sont encore discutés avec les services de l'État qui a singulièrement durci sa position quant à l'application des normes de l'État, par exemple pour la reconnaissance des années de service de la LTr au personnel éducatif qui a donné lieu à une analyse détaillée et un débat nourri, et les syndicats ont finalement renoncé à ce projet.

Comme chaque année, les prestations d'INFRI aux institutions se développent et touchent des domaines diversifiés : protection de l'intégration personnelle des employé-e-s, grâce au Pôle confiance ; prise en charge des enfants malades, avec le Chaperon Rouge ; soutien à la démarche palliative, par le biais d'une nouvelle certification Palliative-handicap, etc.

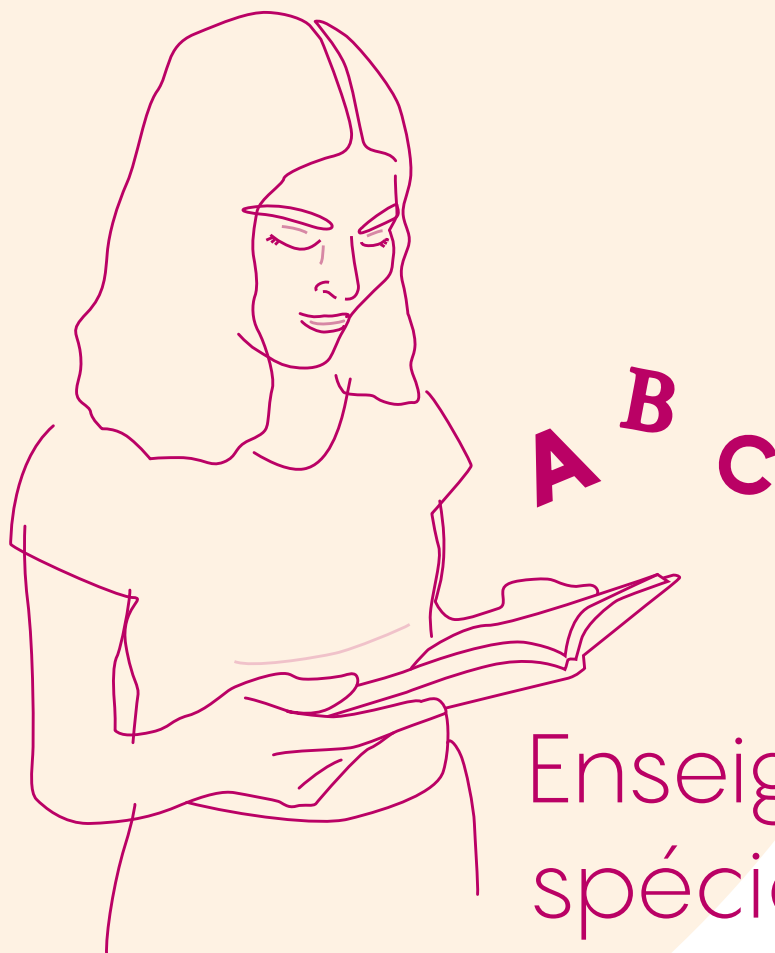
En 2020 et 2021, le Covid a provoqué une parenthèse involontaire dans la collaboration entre le RFSM et les institutions, aussi bien dans le domaine des adultes que des mineurs. Cette année a dès lors été l'occasion de reprendre les discussions sur l'amélioration de la collaboration, et en particulier de redémarrer la liaison psychiatrique qui est proposée par le RFSM aux institutions qui le souhaitent. Dans le domaine particulier de la déficience intellectuelle, un travail intensif a été réalisé pendant l'année pour mettre sur pied une sorte de « Case management de transition », matérialisé à court terme par la création d'un groupe de soutien qui peut intervenir à l'hôpital psychiatrique et dans les institutions en soutien aux équipes qui se trouvent en difficulté par rapport à des patients ou des résidents. Ce groupe, dont le financement à court terme sous forme de projet pilote a été accordé par le RFSM et par le SPS a ainsi débuté ses activités en janvier 2023.

Divers thèmes se sont imposés en réponse à des modifications de loi et ont fait l'objet de réflexion et proposition de la part d'INFRI ou de groupes de travail : la loi sur la protection des données et son application dans le management des institutions, ainsi que les règles d'archivage des dossiers. Ce travail est fait en collaboration avec les services de l'État et le service des archives de l'État de Fribourg. Il va déboucher sur une directive d'application qui sera appliquée par les institutions.

En fin d'année, une conférence, organisée avec le responsable de la cybercriminalité à la Police fribourgeoise, a permis de sensibiliser les responsables des institutions aux risques en matière de cybersécurité (essentiellement du point de vue des utilisateurs-trices) et les moyens de s'en prémunir. Cette manifestation a permis de réunir pour un moment de formation et d'échange l'ensemble des institutions, indépendamment de leurs domaines d'activité. Cette démarche de rapprochement autour de thématiques communes, au-delà des spécificités du travail de chacune, constitue un des objectifs actuels de notre association.

Olivier Spang
Secrétaire général

Jacqueline Hayoz
Secrétaire administrative



Enseignement spécialisé

La Commission permanente de l'enseignement spécialisé regroupe 13 directeurs et directrices des institutions de pédagogie spécialisée: écoles et internats spécialisés, Service Educatif Itinérant, Tagesklinik et Centre Thérapeutique de Jour.

En 2022, nous nous sommes rencontrés pour 9 séances, dont 4 avec le SESAM.

o Rencontre marquante: En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens, Conseillère d'Etat en charge de la Direction de la Formation et des Affaires Culturelles (DFAC).

Une rencontre dynamique, des échanges en toute franchise et cordialité, des réponses claires à nos questions. Mme Bonvin-Sansonnens s'est montrée intéressée, concernée par les problématiques évoquées, notamment le processus budgétaire et les difficultés de recrutement de personnel formé.

Notre Conseillère d'Etat a confirmé la place qu'occupent les institutions de pédagogie spécialisée au sein du paysage de l'école fribourgeoise: elles en font partie au même titre que l'inclusion. Chaque élève du canton doit pouvoir trouver la scolarisation qui correspond à ses besoins. Elle a également évoqué la force d'une communication claire vis-à-vis de tous les partenaires de l'école et des parents.

Mme Bonvin-Sansonnens a relevé l'importance du partenariat entre la DFAC et les institutions. Elle a exprimé le souhait de visiter nos structures, afin de développer une vision la plus proche du réel.

Joëlle Bossens
Présidente

Institutions membres

Flos Carmeli — Institut St-Joseph du Guintzet — Centre scolaire de Villars-Vert — Centre éducatif et pédagogique CEP — Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G — Clos Fleuri — Home-Ecole romand Les Buissonnets — Schulheim Les Buissonnets — Service éducatif itinérant sei-fribourg Les Buissonnets — Les Peupliers — Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère — Centre thérapeutique de jour CTJ — Tagesklinik für Kinder, Freiburg

Au centre de nos préoccupations, réflexions et projets, quelques aspects ressortent :

- o La prise en charge des élèves présentant des troubles psychiques, de plus en plus nombreux dans nos institutions — questions qui se posent : accueil de ces élèves, gestion de leur quotidien, gestion des médicaments, collaboration avec les parents, avec les professionnels de la santé...

Nous avons rencontré en juillet le Dr Holzer, Directeur du Secteur de psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescents du RFSM. Suite à la présentation de Pymobile, nous avons échangé sur les possibilités de collaboration entre le secteur médical et les institutions de pédagogie spécialisée. Les réflexions se poursuivent en 2023...

- o L'augmentation des tâches administratives — on remarque une surcharge croissante des équipes administratives des institutions, que ce soit pour les directions ou pour les secrétariats. Les effectifs des élèves explosent, les ressources pour leur encadrement suivent généralement, par contre le gel des EPT en administration ne permet plus de faire face aux diverses et nombreuses tâches de gestion de nos établissements. Nombreuses sont les structures qui travaillent à flux tendu, le plus souvent dans l'urgence, sans toujours avoir le temps de la réflexion.

En quelques mots, 2022 fut une année pleine de diversité, d'échanges, toujours sous le signe de la convivialité ! Mille mercis à mes collègues de la CPES pour la collaboration et la bienveillance qui prévaut dans nos rencontres, ainsi qu'à Olivier Spang pour son expérience et son soutien.



Habitat, travail et formation INSOS

En 2022, la commission habitat, travail et formation a réuni à quatre reprises les institutions qui agissent pour l'accueil, l'accompagnement et l'intégration professionnelle et sociale des personnes majeures en situation de handicap dans le canton de Fribourg.

Seule une séance a dû être annulée en début d'année en raison de la crise sanitaire. C'était malheureusement une séance qui devait être consacrée au lancement officiel de la plateforme infri'guide d'information sur les prestations institutionnelles. Celui-ci s'est donc organisé de manière plus discrète.

L'essentiel de nos activités s'est concentré sur la création d'espaces d'échanges afin de partager nos réalités respectives et organiser nos actions futures.

Dans cette optique, le **groupe de travail « Ateliers »** a produit et présenté une synthèse de la réalité des ateliers en 2022. En listant un répertoire d'une trentaine d'indicateurs financiers, organisationnels et opérationnels, ce groupe a permis à chaque participant de découvrir une photographie récente et complète de la réalité des lieux de travail institutionnels pour les personnes en situation de handicap. Cet exercice a suscité chez chacun-e des réflexions intéressantes et a amené des discussions intenses. Globalement, cette analyse a permis de constater que la plupart des indicateurs sont assez proches d'une institution à l'autre.

Michelle Constantin
Présidente

Un autre travail de discussion a été entamé et va se poursuivre dans le **groupe de travail « Habitat »** qui a pour objectif de mieux appréhender les réalités et les problématiques liées à l'accompagnement résidentiel des personnes accompagnées dans les différentes institutions. Cette analyse concerne notamment la nature et le volume de prestations offertes aux personnes accueillies.

La commission s'est concentrée cette année sur le sujet important des **projets des institutions** et du positionnement du SPS. Les délégué-e-s INFRI à la commission de planification ont en effet besoin de maîtriser les informations des institutions, de manière à pouvoir intervenir à bon escient dans les discussions de planification. La rencontre du mois de novembre de la commission a été l'occasion d'effectuer un tour de table de présentation des différents projets déposés par les institutions auprès du Service de la prévoyance sociale en vue d'un financement en 2023. Cet échange très complet a permis une meilleure appréhension de l'évolution imaginée par chaque structure partenaire et ainsi favoriser une meilleure coordination dans l'élaboration de projets visant à couvrir les besoins émergents dans le domaine du handicap. A l'avenir, cet exercice de transparence sera répété régulièrement par la commission, afin de gagner en influence dans la défense des projets.

Quelques sujets qui ont également occupé la commission pendant l'année :

- o En vue de l'entrée en vigueur de la **Loi sur la protection des données (LPD)** en automne 2023, une délégation de la commission a étudié quelles recommandations INFRI pourrait donner. Sur la base de cette réflexion, une documentation d'INSOS a été jugée pertinente et elle a été distribuée aux institutions. Elle précise le cadre et les responsabilités à mettre en œuvre pour répondre aux obligations légales, et met à disposition des modèles de documents.
- o La **collaboration avec le RFSM** a été réactivée, après deux ans de « sommeil » dû au COVID qui a particulièrement impacté la santé mentale. Un point de situation a été réalisé en commun, avec une révision de la convention de collaboration, ainsi que la réactivation de l'activité de liaison psychiatrique dans les institutions qui la pratiquaient déjà, et sa mise en route dans de nouvelles institutions.

Institutions membres

Centre d'intégration socioprofessionnelle CIS — Les Traversées — St-Camille — La Rosière — Fara — La Colombière — Linde — Fondation glânoise — HorizonSud — L'Estampille — La Belle Etoile — Clos Fleuri — Homato/ Les Buissonnets — St-Louis — Stiftung ssb — Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Beeinträchtigte SSEB — applico — CFC Centre de formation continue — CFPS Seedorf — Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

- o Toujours au niveau de la santé mentale, l'année 2022 a été consacrée à la création d'un **groupe de soutien dans le domaine du handicap mental**. Il s'agit d'un embryon de case management de transition (qui est l'objectif à long terme), composé de binômes infirmier-éducateur, dont le rôle est d'intervenir sous forme d'analyse/soutien/conseil auprès des équipes en institution ou à l'hôpital de Marsens, pour des situations d'échec dans la prise en charge. Quatre représentantes des institutions participent à cette équipe, après un processus de sélection tenu durant l'été. Le groupe de soutien va débiter ses interventions en janvier 2023 et suivra également un programme de formation pour se spécialiser dans ce domaine. Le financement a été reconnu par le SPS pour ce qui est des institutions, et par le RFSM pour ses intervenant-e-s.
- o L'été a été consacré à la remise des documents pour la **reconnaissance des institutions** par le SPS. Les directives et modèles de documents ont été soumis en consultation auprès des institutions en plusieurs étapes. La commission s'est engagée dans ces consultations, toutefois ses demandes ont eu peu d'impact sur les exigences finales.
- o Une déléguée de la commission participe activement depuis l'automne à un groupe de travail consacré à l'**archivage des dossiers**. Divers travaux avaient été réalisés ces dernières années, mais les changements légaux imposent de réaliser une directive commune pour les institutions. Le GT se compose de représentant-e-s du SPS, d'INFRI, des Archives de l'État de Fribourg (AEF), et ses travaux devraient produire une directive en été 2023.

- o Afin de permettre une meilleure diffusion de l'information et une meilleure coordination des actions avec nos partenaires communs, un moment a également été réservé à l'actualité lors de la mise en place d'une **cellule de soutien pour l'indication de ressortissants Ukrainiens** en situation de handicap par le Service de la prévoyance sociale. Un autre temps a été réservé à un échange et à une discussion avec des intervenants du Pôle confiance, dispositif de protection de l'intégrité personnelle dans les institutions fribourgeoises, pour un premier bilan de ce dispositif pour les collaborateurs des institutions quatre ans après son lancement.

Au-delà de ces projets, d'autres moments d'échanges ont permis à chacun d'aborder ses préoccupations et ses questionnements. Le climat au sein de la commission est empreint d'une grande solidarité et entraide entre les directions des institutions qui ont été généreuses d'informations, de partage et de soutiens mutuels. La commission est toujours en recherche d'efficacité dans la relation des institutions avec les services de l'État, et en particulier pour faire reconnaître les besoins réels des institutions et des personnes en situation de handicap, ainsi que d'être reconnue comme un réel partenaire dans la définition des conditions-cadres.

Je remercie l'ensemble de mes collègues pour leur engagement et leur participation tout au long de l'année et je vous adresse mes meilleurs vœux.

INSOS
Fribourg

Liste des membres INFRI 2023

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
Association Château de Seedorf o Centre de formation professionnelle et sociale CFPS	Noréaz	M. Philippe Leuba	M. Rémy Noël
Association Flos Carmeli o Classes de langage, services de logopédie, psychologie et psychomotricité	Fribourg	M. Jean-Paul Moulin	M. Emmanuel Batoz
Association de l'Institut St-Joseph du Guintzet o Centre scolaire et éducatif pour enfants sourds, classes de langage / Sprachheilschule	Villars-sur-Glâne	Mme Caroline Dénervaud	M. Stéphane Favre
Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique o AFAAP	Fribourg	Mme Catherine Rak	Mme Micheline Grivel Jorand
Association Les Traversées o Unités Schönberg, Courtaman, Seiry, Estavayer-le-Lac, Pérolles et Grand Fribourg	Fribourg	M. Philippe Barboni	Mme Michelle Constantin
Association Le Bosquet o Institution spécialisée	Givisiez	M. Marc Sugnaux	Mme Elisabeth Reber
Association le Radeau o Centre d'accueil	Orsonnens	M. Pierre-Alain Clément †	Mme Emmanuelle Barboni
Association REPER o Information & Projets, Rue & Réalisations, Ressources & Développement, PréFo, Centres d'animation socioculturelle	Fribourg	M. Markus Baumer	M. Philippe Cotting
Association St-Camille o Ateliers, Foyers et Appartements protégés (Marly et Villars-sur-Glâne)	Marly	Mme Anne-Sophie Peyraud	M. Claude Chassot
Commune de Villars-sur-Glâne o Centre scolaire Villars-Vert	Villars-sur-Glâne	Mme Alizée Rey	Mme Joëlle Bossens
Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap o La Rosière	Estavayer-le-Lac	M. Jean-Luc Baechler	M. Beat Schaefer
Fondation Clos Fleuri o Ecole, Ateliers, Résidences, Accueil de jour, Appartements communautaires	Bulle	M. Patrice Zurich M. Willy Beaud	M. Damien Dandelot
Fondation Espace Thérapeutique-Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants et adolescents o Centre thérapeutique de jour (CTJ) o Tagesklinik für Kinder (TAKLIK), Freiburg	Givisiez	Mme Eleonora Schnewly-Aschwanden	M. Guillermo Valenzuela M. Niels Bugge
Fondation de Fribourg pour la Jeunesse o Foyer St-Etienne, Foyer Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out, AS3A, Séjour de Rupture	Fribourg	M. Thierry Steiert	Mme Nadine Willa
Fondation du Centre de formation continue pour adultes en situation de handicap o CFC I BZ	Villars-sur-Glâne	Mme Kirthana Wickramasingam	M. Jean-François Massy
Fondation du Centre éducatif et pédagogique o CEP	Estavayer-le-Lac	Mme Anne Meyer-Loetscher	Mme Chantal Gremaud-Bertschy
Fondation du CIS o Centre d'intégration socioprofessionnelle	Fribourg	M. Laurent Houmard	Mme Elisabeth Mauron-Hemmer
Fondation FAH-SEB o Foyer la Colombière o Home Linde	Misery Tentlingen	Hr. Andreas Meuli Hr. Andreas Meuli	M. Lorenzo Pestalozzi M. Lorenzo Pestalozzi
Fondation Fara o Ateliers, foyers, appartements	Fribourg	M. Gérald Guillaume	M. Blaise Curtenaz

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
Fondation Handicap Glâne Romont o Ateliers de la Glâne — Appartements protégés Romont, Home La Colline Ursy o Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G	Romont Romont	M. Nicolas Corpataux M. Nicolas Corpataux	M. Alexandre Waeber Mme Anne Rodi
Fondation HorizonSud o Ateliers, Résidences et Appartements	Marsens	Mme Laurence Brand	Co-directeurs ad interim M. Peter Jones M. Nicolas Gachet
Fondation l'Eau Vive o Foyer des apprentis	Fribourg	Mme Solange Berset	Mme Liliana Chiacchiari
Fondation l'Estampille o Ateliers	Fribourg	Mme Francine Defferrard	M. Stéphane Renz
Fondation la Belle Etoile o Ateliers, résidentiel foyer, appartements supervisés	Châtel-St-Denis	M. Jean-Luc Mossier	Mme Rosa Perroud
Fondation Le Torry o Centre de traitement des dépendances spécialisé en alcoologie	Fribourg	M. Jean-Christophe A Marca	M. Thierry Radermecker
Fondation le Tremplin o Foyers, ateliers d'occupation, appartements protégés, service social	Fribourg	M. Dominique Rhême	M. Nicolas Cloux
Fondation les Buissonnets o Secrétariat général o Home Ecole Romand o Schulheim o Homato o Service éducatif itinérant sei-fribourg / Centre de thérapie physioergo	Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg	Fr. Ursula Schneider Schüttel Hr. Peter Wuethrich Comité : M. Cédric Schneuwly Comité : Hr. Vincent Fehr Comité : Mme Gorana Vauthey Comité : Mme E. Schneuwly-Aschwanden	Mme Rosa Piller Mme Christine Alexander Sax Mme Beatrice Grindat M. Samuel Antille Mme Marianne Schmuckli
Fondation de la Sainte Famille o Institut Les Peupliers — Ecole spécialisée et Internat	Le Mouret	M. Luke Gillon	M. Daniel Gonzalez
Fondation pour la femme et l'enfant o Aux Etangs	Marly	M. Daniel Gonzalez	Mme Debora Belloy
Fondation pour les Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère o CENSG — Centre scolaire et éducatif de la Gruyère o SLPPG — Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Gruyère	Bulle	M. Vincent Bosson	M. Didier Jonin
Fondation Saint-Louis o Home et ateliers	Fribourg	Mme Mirjam Ballmer	M. Thierry Bourquenoud
Fondation Transit o Lieu d'accueil et évaluation	Granges-Paccot	Mme Antoinette De Weck	M. Pascal Schweizer
Mouvement Enfance et Foyers o Nid Clairval	Givisiez	M. Jean Bourgknecht	M. Raphaël Glassey
Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Beeinträchtigte o SSEB — Geschützte Werkstatt und Wohnform, Wohnschule und Wohnhaus	Muntelier	Hr. Heinz Etter	Hr. Pierre Aufranc
Stiftung ssb o Wohngruppen und Wohnen im Alter, Werkstätten (Tafers und Schmitten)	Tafers	Fr. Monika Bürge-Leu	Hr. Bojan Seewer
Stiftung für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung in Deutschfreiburg o applico — Wohnen+Arbeiten (Schmitten, Murten, Plaffeien)	Schmitten	Hr. George Riesen	Frau Sabine Felder und Herr Michael Perler
Stiftung Heimelig o Kinderheim Heimelig und AWG Sunneblueme	Kerzers	Hr. Erich Hirt	Fr. Noëlle Schär
Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg o Wohnen und Werken	Zumholz	Fr. Canisia Aebischer	Fr. Anita Brühlhart

Addictions

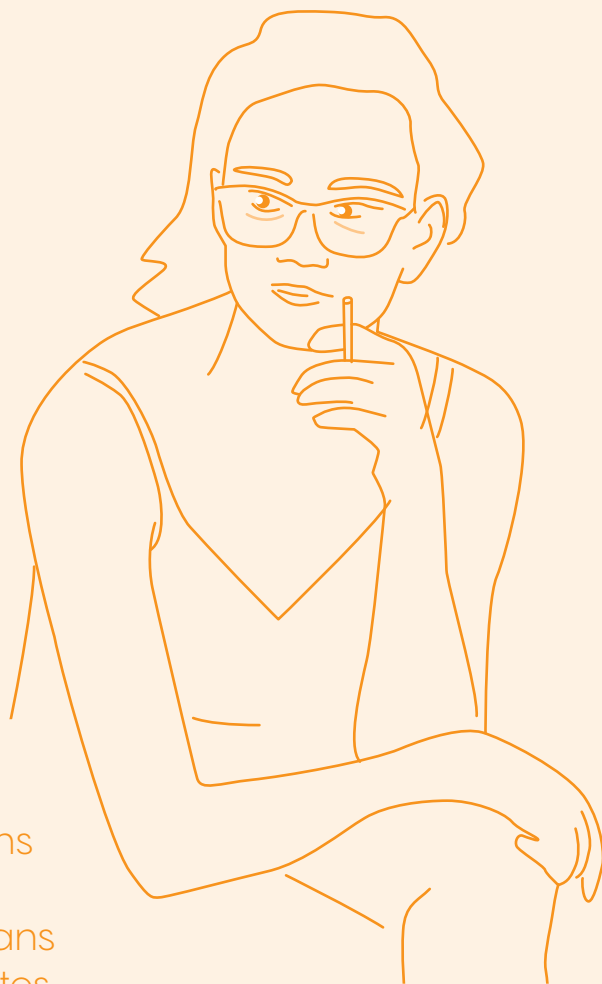
2022 a été entièrement, à quelques exceptions près, consacré aux 50 ans du dispositif Addictions. En fait, nous avons profité des 40 ans du Radeau et du Tremplin pour emmener toutes les institutions qui offrent des prestations dans le domaine des addictions (prévention, réduction des risques, thérapie résidentielle ou insertion socio-professionnelle) sur le domaine public.

L'enjeu ? Notre travail est manifestement utile et efficace. L'effet positif de nos actions : une contribution à la paix sociale, une capacité à insérer les personnes en difficulté, une diminution des coûts sociaux. Un effet pervers (non prévu) ? Une invisibilisation des personnes en besoin de soin et d'insertion, de nos interventions. Une problématique qui devient invisible, n'est plus ni à l'agenda politique, ni au budget public. Nous voulions redire ce que nous faisons, qui sont les personnes que nous accompagnons et manifester leur citoyenneté, leur place dans notre société. Ainsi, comme en 2021, les membres de la Commission Addictions se sont réunis avec notre secrétaire général, Olivier Spang. Nous avons finalisé le travail de visibilité

de nos prestations. Ainsi, en 2022, accompagnés par Virtù Public Affairs spécialisée dans la communication et la vulgarisation scientifique et TokyMoon pour les supports vidéo et les visuels, nous avons vécu les moments-clés suivants :

- o 6 avril 2022, Conférence à Mozaïk. « Le dispositif social addictions à la croisée des chemins : réussites, enjeux et pistes pour le canton de Fribourg ». Une centaine de personnes sont venues participer à cette présentation. À nos yeux : un succès honorable et des échanges précieux !

- o 1^{er} juin 2022, Souper de Gala, Salle des fêtes de St-Léonard, avec Thomas Wiesel et Julien Sonjon. Les présentations vidéos, les spectacles, la qualité du repas et les échanges avec nos invité.e.s ont été incroyables ! Une éclatante réussite !



o 14 décembre 2022, Présentation du modèle d'impacts aux Parlementaires fribourgeois et propositions de points d'attention ou d'amélioration. Quatre thèmes prioritaires :

- jeunesse en situation d'addictions et insertion,
- vieillissement de la population addicte,
- accès au logement,
- réglementation des marchés des stupéfiants et projet-pilote cannabis.

Un accueil des parlementaires avec café-cuchaule-modèle d'impacts en amont et une fondue en pleine air suite à la partie de sensibilisation. Une douzaine d'élus.e.s et des échanges intenses !

Après neuf années passées dans notre beau canton de Fribourg et parmi vous, chers collègues, je profite de ces lignes pour remercier chaleureusement les directions membres de la Commission Addictions, le Secrétariat et le Comité, ainsi que l'ensemble des membres de cette noble et ô combien nécessaire association.

Je passe la main à Nicolas Cloux qui reprend, dès le 1^{er} janvier 2023, la Fondation le Tremplin et la Présidence de cette Commission avec la ferme intention de poursuivre les synergies et les coopérations de notre réseau addictions.

Institutions membres

Le Radeau — Le Torry — Le Tremplin
— REPER

Cédric Fazan
Président

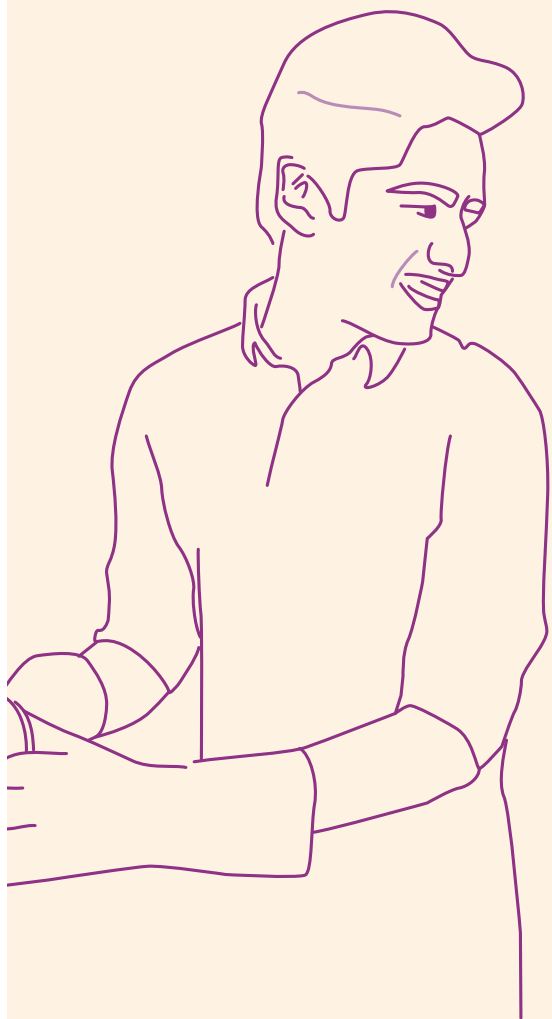
L'ADDICTION

UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ EN TRAIN DE DEVENIR INVISIBLE

Dépendance à l'alcool, au jeu, à la drogue ou au travail, l'addiction est une réalité sociale dans le canton de Fribourg. Depuis un demi-siècle, des institutions d'action sociale dispensent des prestations aux personnes concernées, dans le cadre bien établi de la politique fédérale des quatre piliers — prévention, thérapie, réduction des risques et répression. Elles sont devenues

un modèle qui permet de mesurer l'impact de leurs mesures sur les personnes concernées et sur la société. Fait paradoxal : le travail des institutions contribue à rendre le problème de l'addiction moins visible sur la place publique, alors même que les besoins des personnes concernées restent importants et évoluent avec le temps.





Institutions socio-éducatives

La commission « institutions socio-éducatives pour mineurs et jeunes adultes » s'est réunie à 7 reprises en 2022.

Institutions membres

Les Traversées accompagnements adolescentes, Courtaman — Fondation Fribourg pour la Jeunesse : Foyer St-Etienne, Foyer des Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out — Foyer des Apprentis — Aux Etangs — Transit — Le Nid Clairval — Kinderheim Heimelig — Le Bosquet — Les Peupliers

Raphaël Glassey
Président

La thématique de la planification cantonale des besoins a habité nos échanges en début et en fin d'année. La publication du Rapport de Planification (fin novembre 2021) permet dorénavant d'appuyer nos développements sur des besoins explicitement identifiés par le canton. La Commission a consacré deux séances à ce sujet avec le SPS, afin de bien comprendre les besoins identifiés, et de distinguer les projets déjà en cours de planification et/ou de réalisation (en particulier reprise des places...) de ceux pour lesquels des propositions de développement étaient attendues. Ces échanges constructifs ont été appréciés de part et d'autre et ont permis de renforcer la collaboration. Nous espérons maintenant poursuivre sur cette lancée positive et constructive.

En septembre, une demi-journée d'échange a réuni des représentants du RFSM, du SEJ, du SPS avec les membres de la Commission dans le but d'affiner la connaissance réciproque, les besoins et attentes de chacun et de développer la collaboration. En premier lieu, nous avons souligné la complexité d'une collaboration à la fois interinstitutionnelle et interprofessionnelle et de la nécessité de trouver ensemble des solutions pour que les situations des jeunes ne se péjorent pas. Pour cela,

nous allons devoir « cultiver les espaces de rencontre » pour pouvoir se dire nos réalités (celles qui vont impacter sur nos comportements de collaboration), pour pouvoir continuer à apprendre à se connaître et trouver des modalités pour flexibiliser les contours de nos outils de collaboration. Malgré le nombre restreint de représentants du RFSM, cette rencontre a permis de renforcer la connaissance réciproque et devrait favoriser les espaces de dialogue; des pistes de collaboration ont été esquissées, en particulier via la prestation « psy-mobile ».

La Commission a également organisé une séance avec M. Barboni (procureur) afin de construire des repères explicites en termes de protection des collaborateurs (notamment en cas de menaces ou agression), et de saisir les contours et limites du rôle de soutien joué par la direction. En lien avec cette thématique de soutien aux collaborateurs, nous avons également rencontré deux intervenants de Pôle Confiance.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par le changement de chef de Service au SEJ; nous saluons tout le travail accompli par M. Quéru et nous nous réjouissons de rencontrer tout prochainement Mme Estelle Papaux qui a pris ses fonctions en novembre dernier.

Commission CCT

Après plusieurs changements en 2021, la commission CCT n'a vécu aucune modification au sein de ses membres, ce qui est, bien entendu, réjouissant. Cela lui a permis de travailler avec une certaine continuité.

Toutefois, à la fin de l'année, Mme Véronique Chevalley, secrétaire de la commission, nous a fait part de sa volonté de relever un nouveau défi professionnel dès le mois de mars 2023. Dès lors, nous la remercions chaleureusement pour son soutien fort apprécié et lui adressons nos meilleurs vœux de succès dans sa nouvelle activité.

La commission CCT s'est réunie à 4 reprises durant l'année.

Les sujets qui ont notamment été abordés en séances sont les suivants :

- o Adaptations de la CCT avec des modifications entrées en vigueur au 01.07.2022 et au 01.01.2023
- o Poursuite du traitement de la proposition du GT classifications et proposition conjointe au SPS avec la FOPIS
- o Poursuite de l'analyse de la loi sur le travail et application au sein des institutions
- o Différentes questions liées au droit du travail, application de la CCT, etc.

En ma qualité de Président de la commission, je tiens à remercier tout particulièrement les personnes qui ont participé :

- o aux négociations avec la FOPIS
- o au groupe de travail pour les nouvelles classifications

- o au groupe de travail qui a œuvré aux adaptations de la CCT pour les enseignant-e-s afin qu'ils-elles bénéficient des mêmes conditions fixées par le Rpens.

Grâce à l'engagement de ces personnes, ainsi qu'à la collaboration avec la FOPIS, le SPS et le SESAM, deux mises à jour de la CCT ont pu être validées comme relevé ci-dessus. Or, il ne s'agissait pas seulement de « cosmétique » ou d'adaptations légales, car ses modifications intégraient des éléments importants.

Un dernier groupe de travail, sur les éventuelles intégrations de certaines dispositions de la Loi sur le travail dans la CCT, est encore actif et devra poursuivre ses réflexions en 2023.

Lors de cette année 2022, la commission arbitrale n'a pas été sollicitée.

Je ne saurais terminer ce rapport de commission sans remercier notre Secrétaire général, M. Olivier Spang, ainsi que l'ensemble des membres de la commission pour leur engagement et leur collaboration appréciés.



Liste des membres de la commission permanente CCT 2022

Président

- o M. Claude Chassot, directeur de St-Camille
- o M. Nicolas Gachet, responsable de l'administration et des finances d'HorizonSud
- o M. Daniel Gonzalez, directeur des Peupliers
- o M. Jean-Luc Stucky, administrateur de la Fondation glânoise
- o M. Thierry Bourquenoud, directeur St-Louis
- o M. Jean-Pierre Corpataux, administrateur Les Buissonnets
- o M. Jean-Luc Kuenlin, directeur FFJ - Fondation de Fribourg pour la Jeunesse
- o Mme Elisabeth Reber, directrice du Bosquet
- o Mme Caroline Chariatte, responsable RH Clos Fleuri

Claude Chassot
Président

Comptes et budgets

Compte de résultat	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
Produits					
Contributions CCT des membres	188 656.15	190 000.00	194 343.05	190 000.00	200 000.00
Cotisations INFRI des membres	114 837.20	115 000.00	117 843.85	115 000.00	122 000.00
Autres produits	1 700.70	3 000.00	2 122.65	1 500.00	1 700.00
Produits - Chaperon Rouge			13 475.00		14 000.00
Total produits	305 194.05	308 000.00	327 784.55	306 500.00	337 700.00
Charges					
Charges de personnel					
Salaires secrétariat général	128 774.00	130 000.00	128 774.00	130 000.00	135 000.00
Salaires secrétariat administratif	26 835.60	27 000.00	36 069.50	36 000.00	38 000.00
Jetons de présence	15 215.35	18 000.00	16 168.80	18 000.00	18 000.00
Jetons pour secrétariat commissions	2 455.00	3 500.00	2 640.00	3 500.00	3 500.00
Rémunération commission arbitrale	3 025.00	2 000.00	190.00	3 000.00	3 000.00
Charges sociales	36 474.90	38 000.00	45 293.35	41 000.00	48 000.00
Frais de déplacement	744.80	1 500.00	709.23	1 500.00	1 000.00
Frais de formation continue	3 850.00	4 000.00	510.00	2 000.00	2 000.00
Total charges de personnel	217 374.65	224 000.00	230 354.88	235 000.00	248 500.00
Autres charges d'exploitation					
Loyer	7 200.00	7 200.00	15 535.00	15 600.00	15 600.00
Matériel et frais de bureau	6 914.95	7 000.00	6 870.47	9 000.00	9 000.00
Frais de déménagement	120.00		14 435.25		
Traductions	3 969.20	6 000.00	3 422.70	4 000.00	4 000.00
Cotisations	1 430.00	1 700.00	1 340.00	1 500.00	1 500.00
Dons et cadeaux	872.60	1 000.00	759.75	500.00	500.00
Honoraires de tiers	969.30	4 000.00	1 919.35	4 000.00	4 000.00
Site internet et intranet	4 126.92	4 000.00	3 276.84	2 000.00	2 000.00
Maintenance informatique	3 442.49	4 000.00	3 673.00	2 000.00	2 000.00
Annonces dans les journaux	0.00	1 000.00	302.20	0.00	0.00
Frais d'impression	5 229.18	5 000.00	3 302.33	5 000.00	5 000.00
Frais de publication de CCT	490.00	1 000.00	936.60	1 000.00	1 000.00
Prestations aux institutions	31 575.50	50 000.00	28 559.97	30 000.00	30 000.00
Prestations Chaperon Rouge			12 862.50		16 000.00
Total autres charges d'exploitation	66 340.14	91 900.00	97 195.96	74 600.00	90 600.00
Rés. av. charges et produits financiers	21 479.26	-7 900.00	233.71	-3 100.00	-1 400.00
Intérêts sur compte courant	0.00	-100.00	-150.60	-100.00	-150.00
Frais de banque	-20.00	250.00	80.00	250.00	250.00
Charges et produits financiers	-20.00	150.00	-70.60	150.00	100.00
Résultat d'exploitation	21 499.26	-8 050.00	304.31	-3 250.00	-1 500.00
Résultat exceptionnel					
Dissolutions de provisions		-10 000.00	-84 077.55		
Affectations aux provisions	14 077.53		25 000.00		
Charges extraordinaires	86 419.65				
Produits extraordinaires	-86 420.00				
Résultat exceptionnel	14 077.18	-10 000.00	-59 077.55	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	7 422.08	1 950.00	59 381.86	-3 250.00	-1 500.00
BÉNÉFICE / PERTE / COMPTE DE RÉSULTAT	7 422.08	1 950.00	59 381.86	-3 250.00	-1 500.00

Bilan 2022

Actifs	31.12.2022	31.12.2021
Compte courant bancaire	353 544.30	447 777.59
Compte dépôt bancaire	200 000.00	200 000.00
Compte bancaire garantie de loyer	5 850.60	5 850.00
Trésorerie et actifs	559 394.90	653 627.59
Débiteur cotisations membres		
Impôt anticipé à récupérer		
Débiteur AVS		
Débiteur LAA et APG		37.80
Autres créances à court terme		
Créances à court terme		37.80
Charges constatées d'avance	1 410.00	1 345.00
Produits à recevoir	2 700.00	1 500.00
Solde Chaperon rouge	12 137.50	
Actifs de régularisation (actifs transitoires)	16 247.50	2 845.00
Actifs circulants	575 642.40	656 510.39
Mobilier d'exploitation	1.00	1.00
Actifs immobilisés	1.00	1.00
TOTAL ACTIFS	575 643.40	656 511.39

Passifs	2022	2021
Créanciers à court terme	6 855.45	4 557.52
Créancier AVS	1 333.35	231.90
Créancier caisse de prévoyance	5 697.05	4 011.60
Créancier LAA APG	332.50	170.00
Passifs transitoires		86 419.65
Dettes à court terme	14 218.35	95 390.67
Provision mobilier / informatique	10 000.00	10 000.00
Provision prestations aux institutions	75 000.00	75 000.00
Provision formation professionnelle	9 890.80	9 890.80
Provision déménagement		14 077.53
Provision caisse de pension		70 000.00
Provision pré-retraite	25 000.00	
Capitaux étrangers à long terme	119 890.80	178 968.33
Capital	382 152.39	374 730.31
Bénéfice reporté / Perte reportée		
Bénéfice de l'exercice / Perte de l'exercice	59 381.86	7 422.08
Capitaux propres	441 534.25	382 152.39
TOTAL PASSIFS	575 643.40	656 511.39

Engagements hors bilan	31.12.2022	31.12.2021
Engagement hors bilan en cas de résiliation par INFRI	644 278.00	605 036.00
Engagement hors bilan en cas de résiliation par la CPPEF	303 230.00	261 266.00



Commentaire des comptes

Après une année 2021 marquée par quelques surprises et changements, l'année 2022 s'est déroulée de manière plutôt calme. Le résultat des comptes est cette année positif et le nouveau budget pour 2024 n'a subi que de légères adaptations.

Compte de fonctionnement et bilan 2022

Les cotisations des membres ont augmenté de 2,8% par rapport à l'année dernière.

Les charges salariales et sociales ont été plus élevées en raison de l'augmentation de 10 pour cent du poste de secrétariat. De même, les charges sociales ont augmenté à cause du nouveau plan de la caisse de pension. En raison du déménagement dans les nouveaux bureaux au 1er janvier 2022, le loyer s'élève désormais à CHF 15'535 par an.

Depuis janvier 2022, le service Chaperon Rouge a officiellement démarré par INFRI et il a été largement utilisé par les employés tout au long de l'année. Le paiement de ces heures est assuré par INFRI qui les refacture aux institutions (financement par l'Etat de Fribourg).

La prestation du Pôle confiance a également été bien sollicitée cette année avec une augmentation d'environ CHF 4'300 pour un total de CHF 12'000. Comme cela a déjà été mentionné dans le rapport annuel du secrétariat, INFRI

soutient financièrement la nouvelle certification Palliative-handicap INFRI-Voltigo avec un montant de CHF 9'000 pour la période 2022-2025.

La provision « Caisse de pension de l'Etat de Fribourg » de CHF 75'000 a été dissoute et une nouvelle provision d'un montant de CHF 25'000 « Pré-retraite » a été créée. De même, la provision pour le déménagement de CHF 14'077 a été dissoute. Il en résulte un excédent de produits annuel de CHF 59'381.

Les comptes annuels 2022 ont été révisés le 16 mars 2023 par la société fiduciaire Multifiduciaire SA qui en recommande l'adoption.

Budget 2024

Comme en 2023, certains centres de coûts ont été adaptés dans le budget 2024, comme par exemple les charges salariales et les prestations sociales. Pour l'année 2024, les recettes des cotisations des membres ont également été adaptées à la hausse, en fonction de l'adaptation attendue des salaires.

Le compte pour les prestations reste au même niveau que pour le budget de l'année 2023. L'augmentation des charges de locaux et de salaires de 2022 requiert un contrôle strict des charges pour maintenir un équilibre des comptes. Cela a été fait par une adaptation réaliste de plusieurs postes.

Un résultat avec un excédent de charges de CHF 1'500 est prévu.



Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

2, chemin de Beaulieu
1752 Villars-sur-Glâne

Tél.: 026 424 76 24
www.infri.ch — info@infri.ch